

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 69 (1940)

Heft: 1

Vorwort: Pour la nouvelle année

Autor: Piller, Joseph

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour la nouvelle année

Nous sommes heureux de présenter à tous nos collaborateurs, — membres des autorités et des administrations scolaires, membres du corps enseignant — ainsi qu'aux élèves de nos écoles et à leurs parents nos vœux les meilleurs à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel-An.

Nous saisissons avec joie cette occasion de redire à tous nos collaborateurs notre entière satisfaction pour l'excellent esprit dont ils sont animés et notre vive gratitude pour le travail utile et fécond qu'ils accomplissent au service de l'école fribourgeoise.

Nous avons une pensée particulière pour ceux qui, sous les armes, donnent, nous le savons, l'exemple du devoir fidèlement et joyeusement accompli.

Notre merci très spécial et nos vives félicitations s'en vont à ceux et à celles qui, sans ménager leurs peines et leur santé, ont assumé la tâche de suppléer à l'absence de leurs collègues mobilisés afin que notre jeunesse ne soit pas abandonnée à elle-même et qui, à l'arrière, s'ingénient à maintenir un moral optimiste, à stimuler tous les dévouements et à rendre l'entr'aide et la charité plus efficaces. Ils servent ainsi le pays d'une façon non moins méritoire et non moins utile.

JOSEPH PILLER,
conseiller d'Etat,
directeur de l'Instruction publique.

PARTIE NON OFFICIELLE

II. L'enseignement féminin dans l'école fribourgeoise

(Suite)

2. Au temps du Père Girard

La tourmente qui mit fin à la « Suisse des 13 anciens cantons » que l'histoire a dénommée l'« ancien régime », a jeté sur notre sol, avec le principe de l'école obligatoire, une semence de progrès scolaires réalisés le siècle dernier.

En sa dissertation savante sur l'« école fribourgeoise sous la République unitaire », M. le D^r Dévaud décrit le rôle d'un homme d'Etat remarquable, Albert-Philippe Stapfer, à qui le Directoire helvétique confia le Ministère des Sciences et des Arts. A peine au